

SCHÉMA PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Bibliothèques municipales de Reims

Période 2026–2028

1. Cadre réglementaire et engagement des bibliothèques de Reims au sein de la collectivité

Conformément aux obligations prévues par le [Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité \(RGAA\)](#) et aux dispositions relatives à l'accessibilité des services publics en ligne, les bibliothèques municipales de Reims s'engagent dans une démarche structurée d'amélioration continue de l'accessibilité numérique.

L'accessibilité numérique consiste à rendre les services de communication au public en ligne accessibles aux personnes en situation de handicap, en veillant à ce qu'ils soient :

- ⇒ **Perceptibles** : faciliter la perception visuelle et auditive des contenus, proposer des alternatives textuelles aux éléments non textuels et permettre une présentation adaptée sans perte d'information ni de structure (par exemple grâce à une mise en page simplifiée).
- ⇒ **Utilisables** : offrir des repères clairs pour naviguer et accéder aux contenus, rendre toutes les fonctionnalités disponibles au clavier, laisser un temps suffisant pour lire et utiliser les informations, et éviter tout contenu pouvant provoquer des crises d'épilepsie.
- ⇒ **Compréhensibles** : garantir un contenu clair et une navigation cohérente et accompagner l'utilisateur dans la correction des erreurs de saisie.
- ⇒ **Robustes** : assurer la compatibilité des contenus avec les usages actuels et futurs, notamment avec les technologies d'assistance.

Le présent schéma pluriannuel d'accessibilité numérique définit la stratégie mise en œuvre sur une période de trois ans (2026–2028). Il constitue le document de référence pour la programmation, la coordination et le suivi des actions engagées en matière d'accessibilité des services numériques des bibliothèques.

Il s'inscrit dans une logique :

- de mise en conformité progressive,
- d'amélioration continue des services rendus aux usagers,
- d'intégration systématique de l'accessibilité dans les nouveaux projets numériques.

2. État des lieux au 1er janvier 2026

Au 1er janvier 2026, la situation des bibliothèques municipales de Reims se caractérise par :

2.1 Portail web (Syracuse – Archimed)

- Déclaration de non-conformité publiée en juillet 2024.
- Améliorations ponctuelles déjà engagées (facette “accessibilité”, premiers ajustements).
- Mise à jour fonctionnelle prévue dans une version Syracuse en 2026 avec annonce d’une amélioration du niveau de conformité + développement de la nouvelle skin qui nécessitera un audit de la part du fournisseur SIGB pour évaluer le coût du passage de celle-ci.
- Absence d’audit externe RGAA à ce stade.

2.2 Équipements numériques accessibles au public

- Intégration de clauses accessibilité dans les CCTP des nouveaux projets.
- Déploiement progressif d’automates RFID accessibles envisagé.
- Prise en compte de l’accessibilité des interfaces tactiles (robot de médiathèque).
- Sensibilisation des prestataires (Archimed, Bibliotheca, AESIS).

2.3 Organisation interne

- Agents formés en 2024 via les webinaires du ministère de la Culture.
- Démarche coordonnée avec le service communication et la DSN.
- Absence à ce jour d’un groupe de travail formalisé dédié à l’accessibilité numérique avec un référent accessibilité numérique ; création prévue en 2026, intégrant deux médiateurs handicap.

Cet état des lieux constitue le point de départ du présent schéma.

3. Objectifs stratégiques 2026–2028

Les bibliothèques municipales de Reims se fixent les objectifs suivants :

1. Améliorer significativement le niveau de conformité du portail web au RGAA.
2. Réaliser un audit d’accessibilité externe fin 2027 après les mises à jour des outils.
3. Mettre en œuvre un plan de corrections issu de l’audit.
4. Intégrer systématiquement des exigences d’accessibilité dans 100 % des nouveaux projets numériques et équipements.
5. Déployer progressivement des équipements accessibles dans l’ensemble du réseau.
6. Structurer une gouvernance interne dédiée au pilotage et au suivi de la démarche.
7. Mettre en place un processus d’amélioration continue basé sur l’évaluation et les retours usagers.
8. Formations à prévoir

4. Gouvernance et pilotage

Un groupe de travail « Accessibilité numérique » est constitué à partir de 2026.

Missions :

- Pilotage du présent schéma pluriannuel ;
- Coordination des actions avec les services internes et partenaires ;

- Préparation et suivi des audits ;
- Organisation de tests utilisateurs ;
- Suivi des indicateurs et ajustements annuels.

Le groupe associera les représentants des bibliothèques, les référents du portail, l'équipe informatique, ainsi que les partenaires institutionnels concernés (service communication, DSN, mission handicap, etc.).

Un point d'étape annuel sera présenté à la direction des bibliothèques.

5. Programmation pluriannuelle

Année 2026 – Structuration et premières améliorations

- Formalisation du groupe de travail.
- Mise à jour fonctionnelle du portail Syracuse.
- Amélioration partielle du niveau de conformité.
- Démarrage des travaux sur la refonte de l'habillage graphique (skin) dans une logique accessible après un audit réalisé par notre fournisseur de SIGB permettant de définir le périmètre de travail.
- Déploiement progressif d'équipements accessibles (automates).

Année 2027 – Évaluation et mise en conformité

- Suivi de l'accessibilité des nouveaux équipements (robot, RFID).
- Finalisation et déploiement de la charte graphique accessible.
- Stabilisation technique des évolutions.
- Mise à jour de la déclaration d'accessibilité.
- Fin 2027 Réalisation d'un audit externe RGAA.

Année 2028 – Consolidation et généralisation

- Élaboration d'un plan de corrections suite audit.
- Mise en œuvre des corrections prioritaires.
- Suivi du niveau de conformité.
- Généralisation progressive des équipements accessibles sur le réseau.
- Évaluation des retours usagers.
- Ajustement stratégique si nécessaire.

6. Plan d'actions synthétique

Année	Action	Responsable	Indicateur
2026	Constitution du groupe de travail	Direction / Référents	Groupe formalisé
2026	Mise à jour fonctionnelle portail	Équipe portail / DSN	Mise en production si possible
Fin 2026-2027	Refonte graphique accessible	Portail / Communication	Déploiement de la nouvelle skin
Fin 2027	Audit RGAA externe	Bibliothèques / Ville	Rapport d'audit produit
2028	Plan de corrections	Groupe accessibilité	% corrections réalisées
2026–2028	Déploiement équipements accessibles	Direction / Prestataires	Nombre d'équipements conformes

9. Modalités de suivi et d'actualisation

Le présent schéma :

- fera l'objet d'un suivi régulier par le groupe de travail ;
- pourra être ajusté en fonction des contraintes techniques, budgétaires ou réglementaires ;
- sera mis à jour en cas d'évolution significative des services numériques.

Une révision globale pourra être engagée à l'issue de la période 2026–2028.

10. Publication

Le présent schéma pluriannuel est publié sur le site des bibliothèques municipales de Reims et mentionné dans la déclaration d'accessibilité numérique dès l'été 2026.